

<b>Zeitschrift:</b>	Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
<b>Herausgeber:</b>	Société Pédagogique de la Suisse Romande
<b>Band:</b>	49 (1913)
<b>Heft:</b>	10
<b>Anhang:</b>	XXVIII <sup>e</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels à Aarau : du 13 juillet au 9 août 1913 : organisé par la Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons
<b>Autor:</b>	[s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**XXVIII<sup>me</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels à Aarau  
du 13 juillet au 9 août 1913**

**organisé par la Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons**

## Formulaire d'inscription.

Le soussigné désire prendre part au 28<sup>me</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels, à Aarau du 13 juillet au 9 août 1913, et s'inscrit pour le cours\*):

\* Souigner le cours choisi.

**A. Cours pour l'enseignement des travaux manuels.**

1. **Cartonnage**, du 13 juillet au 9 août.
2. **Travail du bois**, du 13 juillet au 9 août.
3. **Sculpture**, du 13 juillet au 9 août.
4. **Modelage et dessin**, du 13 juillet au 9 août.
5. **Cours pour maîtres de classes gardiennes** (avec jardinage) du 13 juillet au 9 août.

Domicile et Date:

**B. Cours didactiques pour l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement (Arbeitsprinzip).**

6. **Cours didactique, degré inférieur** (1<sup>re</sup> à 3<sup>me</sup> année scolaire), du 13 juillet au 9 août.
7. **Cours didactique, degré moyen** (4<sup>me</sup> à 6<sup>me</sup> année scolaire), du 13 juillet au 9 août.
8. **Cours didactique, degré supérieur** (7<sup>me</sup> à 9<sup>me</sup> année scolaire) du 13 juillet au 9 août.

Signature et adresse précise:

Nom:

Rue:

Canton:

### Cours fédéraux ou cantonaux déjà suivis.

Date	Lieu du cours	Branche

## Déclaration.

Le Département de l'Instruction publique du Canton de ..... accorde  
à M. .... une subvention cantonale de ..... Fr.

Lieu et date:

Le Chef du Département de l'Instruction publique:

- NOTE:**
1. Le participant joindra le formulaire d'inscription à la demande de subvention adressée à son Département de l'Instruction publique (au plus tard jusqu'au 5 Mai 1913).
  2. Le Département de l'instruction publique est prié de transmettre ce formulaire dûment rempli au Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, qui le fera parvenir au directeur du cours, jusqu'au 20 mai 1913.

# XXVIII<sup>me</sup> cours normal suisse de travaux manuels à AARAU

du 13 juillet au 9 août 1913



La Société suisse pour la propagation des travaux manuels dans les classes de garçons organise à Aarau, du 13 juillet au 9 août 1913, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, le XXVIII<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels comprenant:

- a) des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels aux garçons;
- b) des cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement.

## A) Cours préparant à l'enseignement des travaux manuels:

1. Cartonnage . . . . .	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours frs. 70.—
2. Travail du bois . . . . .	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 70.—
3. Sculpture . . . . .	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 70.—
4. Modelage . . . . .	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 70.—
5. Cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes (y compris jardinage) . . . . .	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 70.—

## B) Cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement:

6. Cours didactique inférieur (1 <sup>re</sup> — 3 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours frs. 60.—
7. Cours didactique moyen (4 <sup>me</sup> — 6 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 70.—
8. Cours didactique supérieur (7 <sup>me</sup> — 9 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août,	prix du cours „ 80.—

## I. But des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels.

Le travail manuel, conduit d'une manière pédagogique, développe l'enfant dans son intelligence et dans son corps; il éveille l'esprit d'observation et exerce la main en vue du travail pratique.

1<sup>o</sup> Les travaux de cartonnage concernent les 4, 5 et 6<sup>mes</sup> années scolaires. Ils inculquent l'exactitude et la propreté dans le travail; ils développent en outre le sens des formes précises et de l'harmonie des couleurs. Ils viennent en aide à la leçon de dessin au moyen des croquis et de l'ornementation de quelques objets.

2<sup>o</sup> Le travail du bois (7<sup>me</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) offre aux jeunes garçons une excellente activité physique; il est l'occasion de précieuses observations sur les matières employées et sur l'outillage. Il explique le dessin technique et son application aux objets usuels.

3<sup>o</sup> La sculpture (7<sup>me</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) comprend la sculpture au trait, le champlevé et la sculpture en relief. Elle est une application pratique du dessin à main-levée, exige un certain sens esthétique et forme le goût. Les objets étant tirés de la matière brute, quelques notions de menuiserie sont indispensables.

4<sup>o</sup> Le modelage et le dessin (1<sup>re</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) s'appliquent à tous les degrés de l'école. Ils constituent le procédé classique d'éducation de l'œil et de la main, favorisent l'enseignement intuitif et la formation du goût.

5<sup>o</sup> Cours pour les maîtres et maîtresses de classes gardiennes. Les classes gardiennes reçoivent les enfants privés de surveillance entre les heures d'école. Le temps ne permet pas toujours de vivre dehors et l'activité enfantine demande à se dépenser par un travail attrayant. Le cours a pour tâche d'initier les maîtres à des occupations qui peuvent être pratiquées facilement dans les classes gardiennes et sans grands frais: objets en bois naturel, tressages, ouvrages en papier et en demi-carton, jardinage. Les travaux du jardin doivent donner à l'enfant la connaissance et l'amour des plantes: ces travaux en plein air alterneront heureusement avec les leçons dans une salle fermée.

## II. But des cours pour l'introduction des travaux manuels comme base de l'enseignement (Arbeitsprinzip).

L'observation directe et l'activité personnelle doivent être à la base de l'enseignement (Arbeitsprinzip). Toutes deux mettent le travail scolaire en intime relation avec la nature et avec le travail du peuple; elles assurent la solidité des connaissances, l'habileté intellectuelle et manuelle.

Tel est le principe essentiel d'une pédagogie nouvelle très répandue dans la Suisse allemande et en Allemagne et qui demande à être connue, pour le bien de l'école, dans la Suisse romande.

**6<sup>e</sup> Le cours didactique (degré inférieur).** (1<sup>re</sup> — 3<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours a pour but: la compréhension réelle des nombres, l'association des leçons de langue maternelle avec l'observation et le travail pratique, l'éveil de l'amour du beau et de la force de volonté, la production du beau et du pratique. Les procédés de représentation des nombres, des idées et des objets sont: le modelage en terre glaise et en plastiline, la disposition d'objets (bâtonnets, boutons de porcelaine, pois, dés, anneaux), le dessin teinté au crayon, la juxtaposition et le collage de feuilles, que le dessin peut compléter, le pliage du papier, le découpage, de nombreux exercices de répétition pour le calcul et le langage.

**7<sup>e</sup> Cours didactique, degré moyen** (4<sup>me</sup> — 6<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours a pour but d'établir un lien entre les leçons de l'école et le travail des adultes, comme aussi avec la nature; de diriger l'enfant du côté du travail manuel, tout en l'obligeant à penser et à observer. Les procédés employés sont: l'entretien d'un jardin d'essai, les excursions d'études, la disposition native de l'enfant à collectionner, le travail manuel au sens restreint et habituel du mot (cartonnage, modelage, dessin). Les objets réalisés, les dessins et les exercices de langue maternelle doivent contribuer à inculquer aux élèves des notions de mathématiques et de sciences pratiques, géométrie, histoire nationale, géographie, histoire naturelle.

**8<sup>e</sup> Cours didactique, degré supérieur** (7<sup>me</sup> — 9<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours doit tout d'abord apprendre aux maîtres à faire des expériences faciles de chimie et de physique et à les répéter dans leurs leçons; il doit ensuite les mettre à même de construire des appareils simples. Aussi quelques connaissance du travail du bois sont-elles indispensables. L'union du travail manuel avec la leçon théorique de géométrie, des excursions d'études et l'arrangement en leçons des observations faites en cours de route complèteront le programme.

### III. Organisation.

- a) *L'enseignement sera donné en français et en allemand. Chaque participant choisit le cours qui lui convient, mais il ne peut en prendre qu'un seul.*
  - b) *Durée du travail.* La journée de leçons est de 9 heures, avec 1/2 heure de repos, le matin et l'après-midi. Le samedi après-midi est libre; il sera consacré à des courses ou à la visite des institutions ou fabriques intéressantes du pays.
  - c) *Frais.* La finance d'inscription est payable dans la première semaine du cours. Les frais de logement et de pension reviendront à 90 — 100 francs environ.
  - d) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'Intérieur accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ou autres ne comptent pas pour le calcul de la subvention fédérale.
- Tout participant subventionné s'efforcera de vulgariser les connaissances acquises, soit par l'enseignement du travail manuel, soit par la propagande en faveur de l'ouverture de nouveaux ateliers.
- e) Le directeur du cours, Mr. **H. Mülli**, maître d'école à Aarau, se charge, sur demande, de procurer pension et chambre et de fournir tous les renseignements nécessaires.

### IV. Inscriptions.

Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux que l'on peut se procurer auprès de la Direction du cours, des Départements cantonaux de l'Instruction publique ou des Expositions scolaires de Berne, Fribourg Lausanne et Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours adresseront leur demande **jusqu'au 5 mai 1913 au plus tard**, au Département de l'Instruction publique de **leur canton**. Le directeur du cours donnera, s'il y a lieu, d'autres renseignements.

Une circulaire ultérieure indiquera aux participants: le lieu et l'heure de l'ouverture des cours, le programme, l'horaire journalier et la liste des outils que chaque participant devra se procurer.

*Nous invitons cordialement Mesdames les institutrices et MM. les instituteurs de la Suisse à suivre nombreux ce XXVIII<sup>me</sup> cours normal et nous comptons, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, sur une très forte participation. Les maîtres aussi bien que la direction feront tous leurs efforts pour rendre le cours agréable autant qu'utile.*

**Au nom de la Société Suisse pour la propagation du travail manuel dans les écoles de garçons:**

Le Secrétaire: **U. Greuter, Winterthour.**

Le Président: **Ed. Oertli, Zurich V.**

Le directeur de l'Instruction publique du canton d'Argovie:

**Ringier.**

Le directeur du cours:

**H. Mülli, Argovie**

Grand pensionnat de jeunes gens de la Suisse romande cherche

# MAITRE INTERNE

possédant brevet secondaire. Enseignement langue française, mathématiques, sciences physiques et naturelles, géographie, cosmographie.

Entrée en fonction 1er Avril. Adr. offres avec photogr. sous P 1117 X à **HAA-SENSTEIN & VOGLER, GENÈVE.** H 1117 X

# INSTITUTEUR

expérimenté, énergique, demandé comme maître interne dans institut.  
Offres écrites sous chiffre Z'10959 L à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

# DICTIONNAIRE

Nouveau Larousse illustré serait acheté d'occasion par L. DONY, Villars s. Ollon.

Les personnes désireuses de se présenter aux examens du

## Diplôme intercantonal romand

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur), sont priées de s'inscrire, jusqu'au 31 mars 1913, auprès du président du jury, M. le professeur J. Bonnard, 7, Avenue Davel, à Lausanne. H30967L

# Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

### Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

### THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

# PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.  
Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*  
*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

**Cordonnerie de la Louve**

**J. REGAMEY & MARENDAZ**

Téléphone 3995    **8, rue de la Louve, 8**    Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

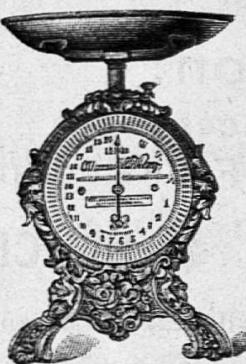
SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

**Max Schmidt & C<sup>ie</sup>**

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

**LAUSANNE**



**Articles de Ménage**

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

Nattes, Brosse, Coutellerie.

**Appareils de Chauffage.**

DANS BONNE

**FAMILLE FRANÇAISE**

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à Mme ROLLAND,

**69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE**

# *Le Musée pédagogique de Fribourg*

*dont la Bibliothèque comprend  
16 000 volumes, envoie gratuite-  
ment son catalogue à tous les mem-  
bres du corps enseignant suisse  
qui le lui demandent. En outre,  
moyennant un abonnement an-  
nuel de 2 francs, il paie tous les  
frais de port aller et retour  
(abonnement postal), des ouvra-  
ges qui lui sont demandés, sans  
frais aucun pour les intéressés.*

*Fribourg, le 13 février 1913.*

*Le Directeur :*

*LÉON GENOUD.*

**PIANOS DROITS**

**Le plus GRAND CHOIX**

MUSIQUE  
HARMONIUMS  
INSTRUMENTS  
à  
CORDES  
et à  
VENT  
et  
ACCESSIONS  
GRAMOPHONES  
PHONOLAS  
ORCHESTRIONS  
INSTRUMENTS  
en tous genres  
LIBRAIRIE  
musicale  
ABONNEMENTS  
LIBRAIRIE  
théâtrale

**FÖETISCH FRÈRES** — (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical  
et  
**Magasin général de Musique**

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

**PIANOS A QUEUE**

**PRIX MODÉRÉS**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI<sup>e</sup> ANNÉE. — No 11.

LAUSANNE — 15 Mars 1913.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande  
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

---

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

---

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

---

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

---

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# *Le Musée pédagogique de Fribourg*

*dont la Bibliothèque comprend 16 000 volumes, envoie gratuitement son catalogue à tous les membres du corps enseignant suisse qui le lui demandent. En outre, moyennant un abonnement annuel de 2 francs, il paie tous les frais de port aller et retour (abonnement postal), des ouvrages qui lui sont demandés, sans frais aucun pour les intéressés.*

*Fribourg, le 13 février 1913.*

*Le Directeur :*

**LÉON GENOUD.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

## Histoire de l'Instruction et de l'Education

par F. GUEX, Directeur des Ecoles normales de Lausanne.  
Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique de France. Illustré de 110 gravures. In-8°, 5<sup>e</sup> mille. Relié toile pleine, 7 fr. 50 ; broché, 6 fr.

Introduit dans la plupart des écoles normales et des sections pédagogiques de la Suisse romande, cet ouvrage a reçu à l'étranger, en France notamment, l'approbation des autorités et du corps enseignant. Le Ministère de l'Instruction publique de France l'a honoré d'une souscription. Traduit en espagnol, il a paru à Madrid chez de Hernando, éditeur, et a trouvé en Espagne et dans l'Amérique latine une large diffusion.

Il manquait au public de langue française une œuvre où fussent consignés avec compétence et impartialité les récentes conquêtes de la pédagogie. En effet, tandis que les auteurs allemands ignorent trop fréquemment les succès enregistrés en France dans le domaine scolaire, sous le gouvernement de la troisième République, les auteurs français, de leur côté, font souvent une place insuffisante à la pédagogie allemande, notamment au puissant mouvement issu de Herbart et de ses disciples ; ils se taisent complètement sur le développement des institutions scolaires suisses, et n'ont que quelques notes rapides sur les pédagogies anglaise, américaine et suédoise, qui ont pourtant apporté depuis une trentaine d'années, une contribution importante à la science de l'éducation.

L'*Histoire de l'Instruction et de l'Education* est pour le candidat à l'enseignement le meilleur et le mieux approprié des manuels, et pour tous les professionnels de l'éducation un instrument de travail indispensable.

## L'Armée Suisse

par le colonel d'état-major général Ch. EGLI. Avec une introduction historique par le lieutenant-colonel M. FELDMANN.

**Edition française** par le major Marc WARNERY.

Un volume in-16 avec de nombreux tableaux, 4 cartes et couverture en couleurs, broché . . . . . fr. 5.—

La reorganisation de l'armée suisse a été achevée en 1912 par la mise en vigueur de la nouvelle organisation des troupes. Le moment était donc venu de publier un ouvrage exposant en détail cette nouvelle organisation, livre utile longtemps attendu, et qui comble une lacune. **L'Armée Suisse** met à la portée de chacun le tableau général de l'organisation militaire suisse dans son état actuel. Cet ouvrage est la description complète et vivante de notre armée de milices ; c'est aussi le guide indispensable de tous ceux qui s'intéressent aux choses militaires.

Diverses annexes et cartes, de nombreux tableaux hors texte et dans le texte complètent le volume ; un répertoire alphabétique et des notes marginales facilitent beaucoup les recherches.

Comme le dit fort justement l'auteur : « Il n'y a rien dans l'activité publique qui pénètre plus profondément dans la vie de chacun que les exigences de la défense du pays. » A ce titre, comme à beaucoup d'autres, *L'Armée Suisse* doit figurer dès maintenant dans la bibliothèque de tous les patriotes, civils et militaires.

W. ROSIER & M. BOREL

## NOUVELLE CARTE MURALE DE L'EUROPE

Edition physique-politique

Echelle: 13,200,000.

Dimensions: 192 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.— Montée sur toile avec rouleaux. . . . . Fr. 25.-



HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions  
pour fabrication de montres.

# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4.  
jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr.  
— **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en  
argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40  
la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : cou-  
verts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

# Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

## Produits de la maison :

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

## THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

